



CNT-FTE

Bourse du Travail - 11 RUE GUENIN
93200 SAINT DENIS
fede-educ@cnt-f.org
www.cnt-f.org/ftfe

FEDERATION DES TRAVAILLEURS-EUSES DE L'EDUCATION

NOUS NE SERONS JAMAIS DES DELATEURS !!! POUR LE RETRAIT DE LA LOI DITE DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE

Nos mal-nommés "représentants", encore appelés députés, sont en passe d'examiner la loi dite de prévention de la délinquance. Ce texte va instaurer un climat de suspicion sans précédent à l'égard de très larges catégories de la population. La délation devient désormais une valeur commune aux travailleurs sociaux, enseignants, médecins...

Le plan de prévention de la délinquance, c'est quoi?

Quand la loi sera définitivement appliquée, les enseignants et travailleurs sociaux seront au cœur d'un trio gagnant avec les représentants politiques et les forces de l'ordre dans le cadre du secret partagé. En fait de partage, c'est une véritable collaboration forcée qui nous attend, au risque de mélanger indubitablement des entités à objectifs divergents.

Ainsi, le maire, centre de ce dispositif, verra son pouvoir accru par la possibilité pour lui de mettre sous tutelle un enfant, de supprimer les allocations familiales, de proposer des stages dits «de parentalité» et, si l'envie lui en prend, de prononcer l'hospitalisation ou l'internement d'un enfant déviant !

Les informations permettant au maire de prendre ce type de décision auront été collectées auprès de l'ensemble des travailleurs de l'éducation. Concrètement, l'enseignant devient un auxiliaire de renseignement en lieu et place d'un catalyseur d'émancipation.

Concrètement, qu'est ce que ça change?

Cette loi, non contente de ne pas résoudre les inégalités et les véritables problèmes sociaux, va au contraire les augmenter fortement. Ainsi, une famille en difficulté financière se verra de nouveau ponctionnée si l'un de ses jeunes membres présente les symptômes du futur délinquant (cf. rapport de l'Inserm et son fameux dépistage précoce). De plus, l'application des mesures de secret partagé conduira inévitablement à une détérioration du lien entre familles et travailleurs de l'éducation, sachant que toute parole peut être rapportée aux autorités.

Ainsi, une personne victime de violences conjugales osera t-elle en parler si elle sait qu'un processus judiciaire peut s'enclencher immédiatement derrière ? Est-ce qu'une famille confrontée à la consommation de substances interdites du fait d'un mal-être souhaitera communiquer avec un enseignant, au risque de voir débarquer les instances policières ? Il serait tout à fait compréhensible que des parents d'élèves sans-papiers aient peur d'en parler avec un membre de l'école...

A l'écoute, l'entraide et la solidarité, vont se substituer le silence, la défiance et l'isolement.

**Nous ne voulons pas de cette société sécuritaire !
Résistons, luttons, désobéissons !**

En ce qui concerne les enseignants, ceux-ci seront sans doute réticents à signaler un cas d'absentéisme scolaire à leur hiérarchie, si cela entraîne des mesures de rétorsion et non une aide adaptée, permettant une scolarisation normale.

La loi de prévention de la délinquance se dote par ailleurs d'outils conformes à ses objectifs :

- base-élève : système informatique national de fichage des élèves de la maternelle et du primaire, doté d'informations de nationalité, de langue, psychologiques, de santé... consultables à tout moment par le maire et la hiérarchie de l'Education Nationale.

- sconet : fichier informatique de fichage des élèves du secondaire.

- note de vie scolaire (=de comportement) dans le secondaire.

Les liens école/famille sont déjà fort relatifs, ils risquent de devenir inexistantes !

Cette loi n'est pas un cas isolé, elle s'inscrit dans une logique totalitaire globale que l'Etat distille depuis plus de 15 ans. Il s'appuie sur les forces répressives pour les faire appliquer, au mépris des droits fondamentaux.

On retrouve la même volonté d'avoir non pas un oeil sur la population mais tout un arsenal technologique servant à contrôler, fiché, réprimer, enfermer.

Le recours de plus en plus répandu à la biométrie (dès l'école primaire), la

multiplication vertigineuse de caméras de vidéosurveillance, la constitution d'un fichier national ADN pour des infractions mineures (manifestants, faucheurs d'OGM, syndicalistes, militants de tout poil), voilà quelques unes des mesures qui nous entourent désormais. Ceci n'est pas anodin, l'Etat poursuit un but clair et précis : contrôler et éviter toute résistance, toute opposition.

Ne laissons pas ces mesures devenir communes par l'accoutumance provoquée et les justifications erronées (sécurité, lutte anti-terroriste, progrès technologique...)

Les forces répressives qui nous entourent en permanence servent à renforcer le pouvoir d'un Etat déjà omniprésent et participe à la casse sociale généralisée dont le patronat est hautement bénéficiaire (résistance syndicale diminuée, travailleurs contraints d'obéir pour subsister...)

Pendant ce temps, la délinquance en col blanc, celle de nos dirigeants reste impunie. Leurs profits, les détournements financiers, le pillage des richesses mondiales, c'est du VOL organisé.



A nous de reprendre ce qui nous appartient !

LA CNT-FTE APPELLE A LA RESISTANCE CONTRE CE PROJET DE LOI LIBERTICIDE ET PRE-TOTALITAIRE

MANIFESTATION NATIONALE LE 18 NOVEMBRE